

La formation continue au maintien de l'habilitation sanitaire

évolue

avec



étape 1

Se connecter

- Accédez à votre espace personnel sur Calypso

www.calypsovet.fr

Je clique ici

étape 2

Paramétrez votre compte

- Filières
- Puissance fiscale de votre véhicule

étape 3



S'inscrire

- Consultez les formations disponibles ©
- Inscrivez-vous ➔

étape 4

Se former

- Retrouvez facilement le lieu de la formation
- Télécharger vos attestations



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



gtv Bourgogne
Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ovvt

Bourgogne
Franche-Comté

La formation continue au maintien de l'habilitation sanitaire

évolue

avec



A qui s'adresse ces formations ?

L'administration doit pouvoir compter sur l'ensemble des vétérinaires sanitaires pour assurer les missions de service public.

- **Pour les vétérinaires exerçant en filières Bovine, ovine, caprine, porcine, aviaires et équine :**
1 formation **obligatoire** sur les 3 dernières années (soit 2024-2026).
- **Pour les vétérinaires exerçant en « canine » uniquement :** les formations sont gratuites et accessibles dans le nombre de places disponibles.

Vous pouvez demander votre relevé de point auprès du GTV Bourgogne-Franche-Comté, section OVVT à l'adresse mail suivante : ovvt.bourgogne.franche.comte@gmail.com.

Ces formations sont pour vous, en tant que vétérinaire sanitaire, l'occasion de pouvoir échanger avec vos confrères et consœurs, et avec des représentants des DD(ets)PP sur des problématiques communes, qui présentent un intérêt particulier pour vous en tant que vétérinaire sanitaire et pour votre clientèle.

Ces formations sont gratuites, indemnisées par l'Etat, organisées en petits effectifs autour de formateurs/experts ouverts aux échanges, dans un esprit de convivialité.

Indemnisation

- Par session de formation : **10 AMV** (Acte Médical Vétérinaire, fixé à 14,18 € HT par arrêté ministériel) + **frais kilométriques**.
- L'indemnisation est versée, par la DD(ets)PP de votre département, à chaque vétérinaire formé (associé, salarié ou collaborateur libéral), **dans la limite de 4 sessions par vétérinaire sur les 10 dernières années**.

Qui contacter ?

Personne contact : Marina BERAL

@ : ovvt.bourgogne.franche.comte@gmail.com

Mobile : +33.(0)7.50.97.28.82

Joignable les lundis, mardis, jeudis et vendredis



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



gtv Bourgogne
Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ovvt
Bourgogne
Franche-Comté

PLANNING 2026



Bourgogne Franche-Comté et départements limitrophes

REGION	DEPARTEMENT	FORMATEUR MAA	FORMATEUR SNGTV	DATE	HEURE	LIEU
01 - Le vétérinaire sanitaire et le bien-être en élevage : comprendre et agir						
Grand Est	Haut-Rhin	GROSJEAN Daniel	VIN Hubert	Mardi 01 décembre	14h00	Colmar
02-Les maladies règlementées des carnivores domestiques						
Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire	ROOSE Didier	COUROUBLE François	Jeudi 19 novembre	14h00	Mâcon
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	ROOSE Didier	CAMART-PIERE Amélie	Jeudi 03 décembre	14h00	Saint-Etienne
03- Biosécurité opérationnelle de l'atelier bovin						
Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône	FLEUTIAUX Edwige	COUROUBLE François	mardi 24 novembre	14h00	Vesoul
05- La tuberculose bovine : rôle du VS et pratique de l'intradermotuberculation						
Bourgogne-Franche-Comté	Côte d'Or	CHEVALIER Fabrice	VIRELY Thierry	mardi 3 novembre	09h-17h	Tart-le-Bas
07- Savez-vous gérer les zoonoses dans votre pratique quotidienne ?						
Centre-Val de Loire	Loiret	GUIGNARD Alain	TOUBOUL Henri	Mardi 06 octobre	14h00	Châteauneuf/Loire
08- Bien prescrire et bien délivrer le médicament vétérinaire						
Ile-de-France	Seine-et-Marne	BOUTON Florence	BERTRAND Vincent	Mardi 08 septembre	14h00	Melun
09- Filière équine : Réglementation en matière d'identification et de pharmacie vétérinaire						
Grand Est	Vosges	WINNINGER Sophie	LOUF Charles-François	Mardi 29 septembre	14h00	Epinal
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	MAS Olivier	MANGOLD Laurent	Mercredi 18 novembre	14h00	Saint-Etienne
14- Gestion de crise en santé animale : rôle du vétérinaire sanitaire						
Bourgogne-Franche-Comté	Jura	TAVERNIER Laurianne	PERIE Paul	Mardi 15 septembre	14h00	Lons-le-Saunier
Bourgogne-Franche-Comté	Yonne	DEBLOCK Sylvie	PERIE Paul	mardi 13 octobre	14h00	Auxerre
Centre-Val de Loire	Cher	PILLET Patrice	DUPONT Alexandre	Mardi 03 novembre	14h00	Bourges
15- Utilisation d'i-cad dans le cadre d'importation illégale de carnivores domestiques et de la gestion des animaux mordeurs ou griffeurs						
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	SPONY Vincent	CAMART-PIERE Amélie	Jeudi 08 octobre	13h45	Bourg-en-Bresse
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	CASCHETTA Geneviève	CAMART-PIERE Amélie	Mardi 08 décembre	14h00	Marcy-l'Etoile
16- Gestion de la faune sauvage en cabinet vétérinaire						
Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire	TAVERNIER Laurianne	BEAUVAIS Claire	Jeudi 22 octobre	14h00	Mâcon
Bourgogne-Franche-Comté	Doubs	TERRIER Marie-Eve	BEAUVAIS Claire	Jeudi 12 novembre	14h00	Besançon
18- Le rôle du vétérinaire sanitaire dans les élevages porcins						
Bourgogne-Franche-Comté	Nièvre	DEBLOCK Sylvie	DE RIVOIRE Hubert	Mardi 01 décembre	14h00	Nevers

* Les inscriptions ne sont pas ouvertes pour les sessions non programmées

Version du 10/07/2026



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



gtv Bourgogne
Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Bourgogne
Franche-Comté